

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 142 (2016)
Heft: 20: Écoles à Genève

Artikel: Une architecture de reliance
Autor: Ayoub, Mounir
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-630534>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

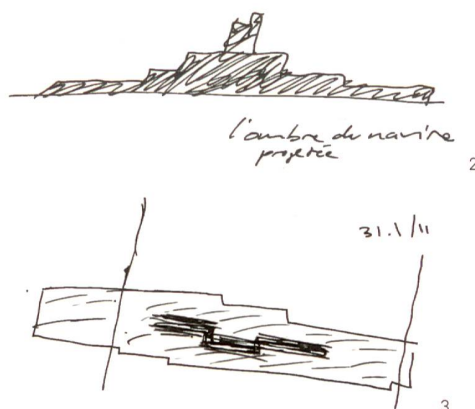
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Une architecture de reliance

A Genève, Atelier Bonnet amarre un nouvel équipement de quartier le long d'un quai public. Bien plus qu'une école, les architectes dessinent un acte de reliance¹.

—
Mounir Ayoub



- 1 L'esplanade et l'école de Chandieu
- 2 «L'ombre du navire projetée»
(dessin Pierre Bonnet)
- 3 Concept de projet
(dessin Pierre Bonnet)

« Chaque jour, les enfants passagers et l'équipage des professeurs embarquent sur le petit navire en escale amarré à la croisée Chandieu au cœur du quartier. A la récréation, les écoliers s'élançant sur le pont du navire ouvert sur le large horizon vert et urbain². En 2011, c'était avec ces mots que Mireille et Pierre Bonnet introduisaient leur projet lauréat du concours pour la réalisation d'un équipement scolaire, d'un espace de vie enfantine et l'aménagement d'un parc public sur des terrains jusqu'alors occupés par un parking et un garage désaffectés. Cinq années plus tard, le «petit navire» est à quai.

Vecteur territorial et urbain

Dans le Plan directeur régional de 1936, Maurice Braillard, chef du Département des travaux publics à Genève, imaginait un maillage urbain et paysager couvrant l'ensemble du territoire cantonal. Dans le quartier de Chandieu, un subtil réseau d'espaces publics devait alors relier la gare à l'aéroport. Son dessin restera inachevé jusqu'à ce que, près de 80 ans plus tard, les architectes de l'Atelier Bonnet installent une grande et longue pièce urbaine à l'exact emplacement de l'une de ses pénétrantes de verdure. D'est en ouest, elle comprend une crèche, une école, une piscine et une salle polyvalente. A ses extrémités cardinales, le bâtiment se met à distance des rues adjacentes et laisse place à deux jardins. Ces retraits permettent surtout de fabriquer des transitions douces avec les parcs de Beaulieu et Trembley. Au sud, de la même façon, le bâtiment est implanté en net recul de la rue Chandieu et dégage une large esplanade arborée distribuant les différents éléments de programmes. Cet espace public sera la pièce maîtresse du dispositif pour relier les parcs situés de part et d'autre et ainsi recoudre le maillage public imaginé par Braillard. Le projet fonctionne tel un «vecteur» pensé à une échelle territoriale.

Le dispositif urbain que les architectes mettent en place à Chandieu sollicite des thèmes de projet qu'ils ont explorés dans une autre réalisation à Genève. Pour le projet de couverture des voies CFF dans le quartier de Saint-Jean, en 1992, le quai urbain est aussi conçu comme une promenade publique déployée en longueur

pour distribuer et relier des éléments de programmes très divers. Dans les deux projets, la figure du plan, précisément articulée et segmentée, opère tant longitudinalement que transversalement. A Saint-Jean, les relations spatiales et les liens entre les quartiers se réalisent en grande partie de part et d'autre de la plate-forme. A Chandieu, les relations que tisse le projet avec son environnement urbain s'opèrent aussi suivant des biais transversaux. A l'articulation entre l'esplanade Chandieu et la rue du Grand-Pré, la figure longiligne du bâtiment se segmente en son point médian, générant un grand préau distributif et filant sous le volume haut de l'école. Côté nord, le bâtiment s'écarte sensiblement des deux immeubles d'habitation Vidollet, autorisant ainsi des vues vers l'intérieur de l'îlot ouvert. Depuis sa face sud, le bâtiment fonctionne comme un filtre et invite les traversées visuelles à différentes profondeurs de champ. Un bandeau blanc continu sur tout le bâtiment dessine une nouvelle ligne d'horizon volontairement abaissée pour permettre aux vues d'échapper par-dessus. En dessous, au niveau d'un mini terrain de football, une pièce extérieure découpée dans le socle en béton brun foncé, cadre une ouverture nette et contrastée sur le cœur de l'îlot arboré. Ailleurs, par exemple, à travers les deux plans de vitrages de la piscine et de la salle de gymnastique, la toile de fond est plus moirée.

Au fur et à mesure qu'on se rapproche du bâtiment, le puissant vecteur reliant le projet à son territoire et à sa substance historique se mue en un vecteur d'échelle urbaine précisément articulé dans son quartier.

«L'école est plus qu'une école»³

Le bâtiment est un mille-feuille programmatique. Au sein d'une même enveloppe, se succèdent les espaces de la crèche et de l'école, la cuisine de production distribuant les réfectoires des deux

1 Selon Marcel Bolle De Bal, la première utilisation de la notion de reliance remonte à 1975, en Belgique, lors d'une vaste étude pluridisciplinaire sur les aspirations de la population, notamment en matière de reliance et de lien social. Lire Marcel Bolle De Bal «Reliance, déliance, liance: émergence des trois notions sociologiques», *Sociétés*, n°80, 2003, pp. 99-131

2 Extrait du texte de la planche de concours, Atelier Bonnet, 2011

3 Extrait du rapport du jury, p. 35

établissements, le préau surélevé, le mini terrain de football enserré entre la salle de gymnastique et le bassin de natation et enfin la salle polyvalente ouverte aux habitants du quartier. Le bâtiment n'est donc pas seulement une école. La grande surface de l'ensemble, la variété des programmes et leur enchevêtrement rendent caduque toute considération de cet équipement comme une école autonome.

Une partielle généalogie de l'architecture scolaire à Genève révèle trois familles typo-morphologiques correspondant à autant de périodes et de styles architecturaux. Les ordonnancements monumentaux des écoles de type Heimatstil vont, au tournant de la seconde moitié du 20^e siècle, céder la place aux machines à enseigner modernes et, depuis les années 2000, aux boîtes contemporaines qui constituent la part belle de la production de beaucoup de bureaux suisses romands. Même si la morphologie et le langage architecturaux ont fortement changé, la figure forte de l'objet autonome et institutionnel demeure encore aujourd'hui la référence.

Dans le paysage architectural des édifices scolaires genevois relativement régulé, les exceptions sont rares. A contre-courant, le projet de l'Atelier Bonnet fait écho à un autre ensemble scolaire, réalisé 40 années plus tôt par Jean-Jacques Oberson dans le quartier des Pâquis (lire article p. 14). En regardant attentivement les deux projets, passée la barrière des différences de langages architecturaux, corollaires de leurs époques

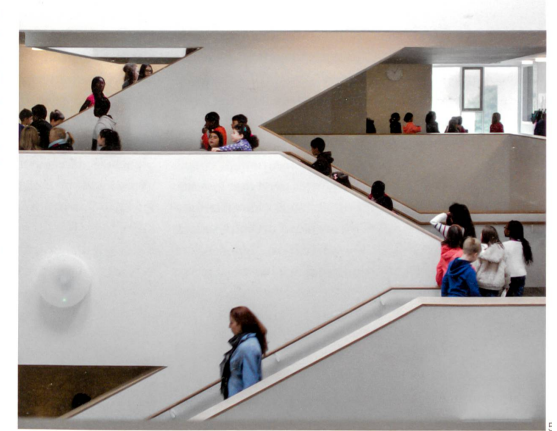
respectives, des résonances s'établissent. Tous deux situés dans des quartiers centraux et relativement denses, les projets partagent le même parti urbain fort de déplacer une partie du préau en toiture terrasse afin de libérer le sol et de le restituer à l'espace public. Par ailleurs, dans les deux cas, il y a un basculement critique de la surface des bâtiments. Il ne s'agit plus du modèle de la petite école isolée, plus ou moins bien intégrée dans son voisinage immédiat, mais d'importantes infrastructures multifonctionnelles dessinées tels des morceaux de ville. Du fait de leur taille importante et de leur multifonctionnalité, les deux projets agissent comme des organismes urbains activant de nouveaux usages dans les quartiers où ils s'implantent. Bien plus qu'une école, l'équipement public à Chandieu est une démonstration de la manière dont un programme scolaire peut devenir une pièce urbaine structurante et active.

Relations dialogiques

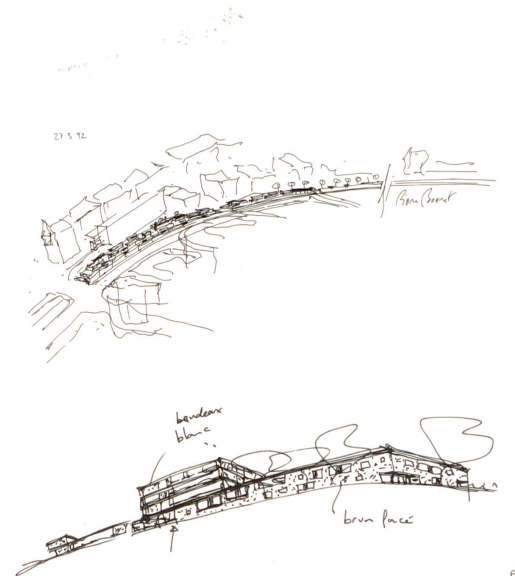
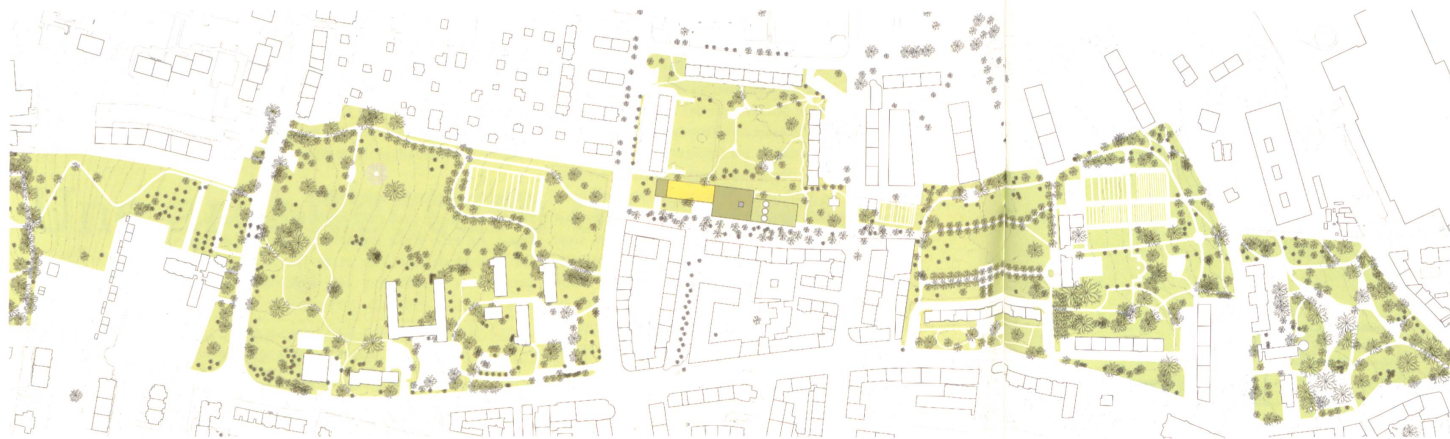
Les architectes comparent volontiers l'implantation de leur bâtiment dans le site à l'amarrage d'un navire le long d'un quai urbain. Si le concept-métaphore de « petit navire » leur est utile pour développer le parti d'implantation urbaine, il leur sert aussi à activer un autre thème de projet : l'exigence de concilier le mastodonte programmatique avec des espaces intérieurs qui doivent être dessinés à la mesure des enfants.

L'accès à la crèche s'effectue à l'extrémité est du bâtiment par un petit porche donnant sur le jardin de la villa du 21 de la rue Vermont, réaffecté en jardin public. Les espaces réservés aux bébés et les salles d'activités des enfants des tranches d'âges supérieures se répartissent sur deux niveaux autour d'un espace de distribution central. Le long d'un escalier droit, depuis une scène surélevée et éclairée par une lumière zénithale, des enfants peuvent flâner en direction du jardin situé au nord. D'autres franchiront visuellement le lieu de bas en haut jusqu'au réfectoire à l'étage. Depuis le patio surélevé et ouvert par trois grands lanterneaux circulaires, les regards des enfants de la crèche croisent aisément ceux de leurs aînés dans le réfectoire de l'école situé en contre-bas. Des relations de complicité s'établissent entre des écoliers de tout âge. A l'autre bout du bâtiment, en proue du « petit navire », la salle polyvalente se projette vers le parc de Trembley par-delà une placette située sur l'avenue Giuseppe-Motta. En dehors des heures de classe, elle peut servir aux réunions ou activités de quartier. Les complicités d'usage peuvent désormais se tisser avec des personnes habituellement étrangères au lieu. Outrepassant sa stricte utilité première, l'école devient un instrument de lien social.

Au centre du bâtiment, il faut franchir quelques marches pour atteindre le préau d'entrée surplombant légèrement l'esplanade publique, suffisamment pour mettre à distance – sans séparer visuellement

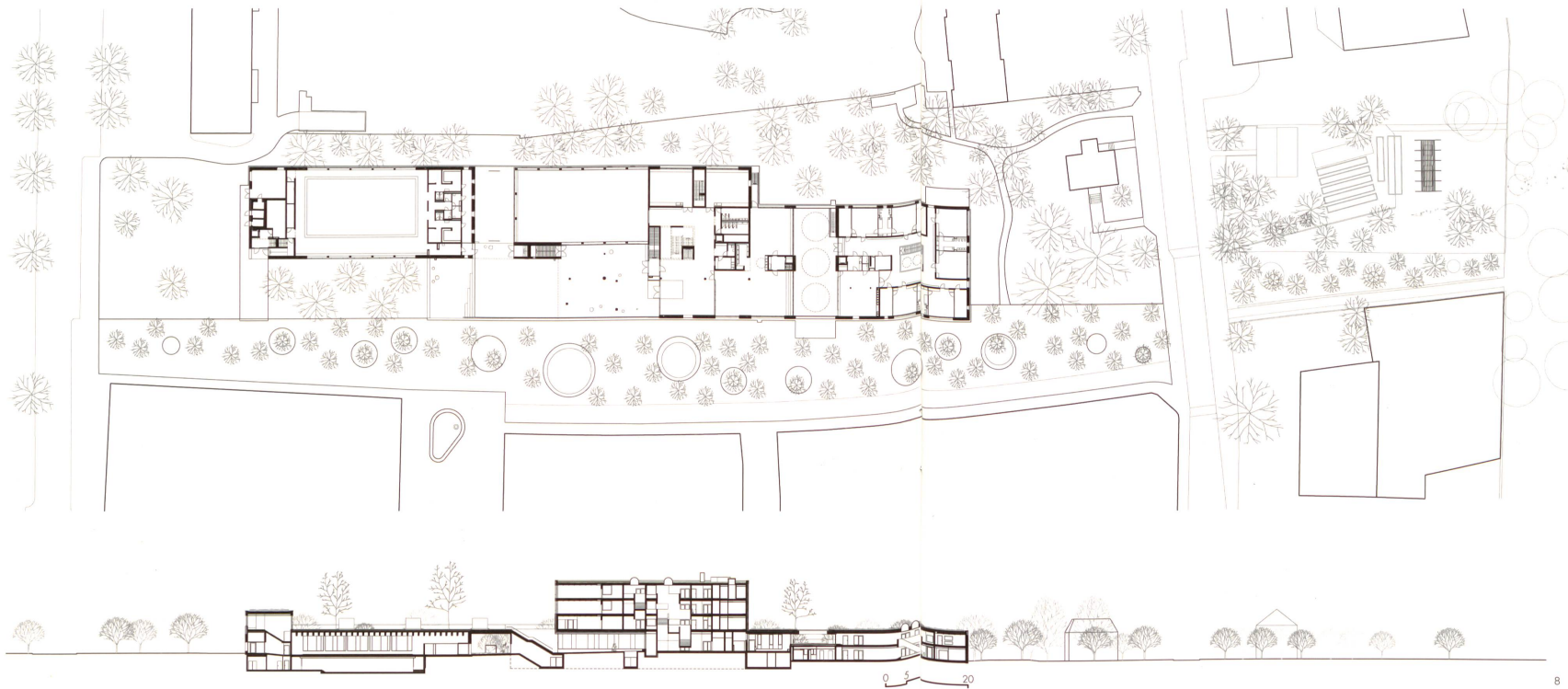


- 4 Plan de situation
- 5 Volées successives de l'escalier de l'école
- 6 Esquisses des concours pour le master plan de la couverture des voies CFF à Saint-Jean en 1992 et pour la réalisation d'un équipement scolaire, d'un espace de vie enfantine et aménagement d'un parc public sur le site de Chandieu, en 2011 (dessins de Pierre Bonnet)



— les écoliers des passants. Depuis le hall de l'école démarre un escalier qui distribue les trois niveaux de classes. Sa configuration en volées et paliers successivement décalés d'étage en étage permet à la lumière zénithale de pénétrer jusqu'au rez-de-chaussée et offre aux enfants, observateurs curieux, des angles de vue inattendus. Comparativement aux autres espaces du bâtiment, l'escalier de l'école est volontairement conçu dans des proportions plus grandes et avec une géométrie complexe. Il dessine en négatif un vide plastique qui réunit les espaces de l'école autour d'un lieu à valeur unificatrice. Aux heures de récréation, les écoliers dévalent les escaliers et bondissent vers le pont-préau projeté en toiture. Les vues et les cris des enfants

s'envolent au loin vers les quartiers alentours. La salle de gymnastique semi-enterrée et le bassin de natation affleuré au sol et bordé par des écrans de verdure délimitent le mini terrain de foot couvert. Une grande baie vitrée, d'un côté, et des petites fenêtres carrées, de l'autre, invitent les jeunes gymnastes, nageurs et footballeurs, à entrecroiser leurs regards. Bien qu'ayant plusieurs entrées séparées, des usages parfois divergents et des exigences de fonctionnements différentes, les éléments du programme se nourrissent les uns des autres plus qu'ils ne se hiérarchisent. Les architectes semblent accorder plus d'importance aux relations dialogiques qui peuvent se construire entre les espaces et leurs usagers qu'aux programmes pris séparément.



7 L'estrade surélevée le long de l'escalier de la crèche
8 Plan de niveau et coupe longitudinale



9

Reliance

Pour Edgar Morin, «la notion de reliance comble un vide conceptuel en donnant une nature substantive à ce qui n'était conçu qu'adjectivement et en donnant un caractère actif à ce substantif. «Relié» est passif, «reliant» est participant, «reliance» est actif. On peut parler de «déliance» pour l'opposé de «reliance»⁴. Si l'on tentait le pari de transposer cette notion, issue des sciences sociales, à la science du bâtir, alors, à plusieurs égards, le projet de Chandieu est un acte de reliance. Regardé à une grande échelle, le dispositif spatial mis en place par les architectes fonctionne comme un vecteur de portée territoriale. A l'échelle du quartier, il se mue en un équipement public structurant. Enfin, depuis l'intérieur, il active des relations dialogiques entre les usages. L'architecture proposée opère tel un instrument de lien territorial, urbain et social.

Dans ses rares moments de succès sociaux, l'architecture a, à chaque fois, réussi à transformer l'espace – grand séparateur né avec notre monde⁵ – en un acte de reliance. Les projets cités en exemple plus haut sont, chacun à leur manière, des actes de reliance. Pour Genève, Braillard ne rêvait-il pas de replacer la chose publique au centre de la planification territoriale? Aux Pâquis, Oberson n'essayait-il pas de fabriquer un morceau de ville perméable et populaire? A leur tour, à Chandieu, Mireille et Pierre Bonnet poursuivent le projet d'un espace architectural qui relie plus qu'il ne sépare: une architecture de reliance.



10

9 Réfectoire de l'école

10 Préau-pont de l'école

(Sauf mention, toutes les photos illustrant cet article sont de Yves André photographe.)

4 Edgar Morin, *La Méthode*, VI; Paris, Le Seuil, 2004, p. 239

5 Ibidem, p. 32